



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE CHAPAIS

COMTÉ UNGAVA

Assemblée régulière du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 11 mai 2004 à 19h30 en la Salle des délibérations du Conseil de la Ville de Chapais et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire :	Jacques Bérubé
Mesdames les conseillères :	Madeleine Devin Lorraine Boucher
Messieurs les Conseillers :	Gilles Lachance Pascal Dion Gilles Gamache Christian Breton
Directeur-général :	Daniel Dufour

1.- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. le maire souhaite la bienvenue à la population. La séance débute par une annonce de changement dans le déroulement de l'assemblée dans le but de souligner Mme Cécile Crépeault en début d'assemblée.

04-05-064

2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Gamache
Appuyé par Mme la conseillère Lorraine Boucher

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que rédigé tout en déplaçant le point 13 après la lecture de l'ordre du jour et tout en ajoutant le point suivant :

13 – Avis de motion – règlement ayant pour objet de modifier le règlement no 02-351 portant sur les possibilités de location d'un terrain de maison mobile vacant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-065

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 AVRIL 2004**

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Dion
Appuyé par M. le conseiller Gilles Lachance

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 13 avril 2004 soit et est accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

04-05-066

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

4.- ADOPTION DES COMPTES – AVRIL 2004

Il est proposé par Mme la conseillère Lorraine Boucher
Appuyé par M. le conseiller Christian Breton

QUE la liste des comptes payés du fonds d'administration concernant les transactions d'avril 2004 s'élevant à 175,599.78\$ et la liste des comptes à payer du même fonds relativement à la même période s'élevant à 31,419.53\$ soient et sont acceptées telles que déposées.

QUE la Ville de Chapais autorise le paiement des comptes apparaissant dans la liste des comptes à payer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-067

5.- RÉSOLUTION – SIGNATAIRES AUTORISÉS – CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CHAPAIS

CONSIDÉRANT QUE la convention de collective de travail des employés municipaux a fait l'objet d'un long processus de négociation amorcée en date du 27 août 2003;

CONSIDÉRANT QUE le comité de négociation recommande la signature du texte soumis en date du 4 mai 2004;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Lachance
Appuyé par M. le conseiller Christian Breton

QUE la Ville de Chapais approuve la convention collective de travail des employés municipaux de la Ville de Chapais telle que déposée en date du 4 mai 2004;

QUE M. Jacques Bérubé, maire, Mme Lorraine Boucher, conseillère, M. Pascal Dion, conseiller, et M. Daniel Dufour, directeur-général, soient et sont autorisés à signer ladite convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-068

6.- RÉSOLUTION – APPUI À LA DEMANDE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES POUR UNE RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec signait avec les cris l'entente communément désignée sous le vocable « La paix des braves »;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a signé une entente modifiant « La Paix des braves »;

CONSIDÉRANT QUE le 19 avril dernier, Hydro-Québec /SEBJ signaient la convention concernant une nouvelle relation entre Hydro-Québec/SEBJ et les cris EEYOU ISTCHEE;

CONSIDÉRANT QUE suite à la signature de l'entente « La Paix des braves », le gouvernement du Québec a signé avec la société Makivik et l'administration régionale Kativik une entente de partenariat sur le développement économique et communautaire de Nunavik;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a également signé avec l'administration régionale Kativik une entente sur le financement global de l'administration régionale Kativik;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et organismes jamésiens habitant la région Nord-du-Québec se sentent laissés pour compte par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE par respect de la démocratie, les populations et organismes jamésiens devraient être traités équitablement;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a constitué pour chacune des régions une Conférence régionale des élus;

CONSIDÉRANT QUE le Premier ministre a eu des rencontres avec les cris;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus de la Baie-James a demandé une rencontre avec le Premier ministre;

CONSIDÉRANT la situation particulière de la région Nord-du-Québec, de par sa population, de sa dimension et de son développement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme la conseillère Lorraine Boucher
Appuyé par M. le conseiller Pascal Dion

QUE la Ville de Chapais appuie la demande de rencontre de la Conférence régionale des élus de la Baie-James auprès du Premier ministre du Québec;

DE DEMANDER à M. Pierre Corbeil, ministre responsable de la région Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, de s'assurer que la rencontre se tiendra dans les meilleurs délais avec le Premier ministre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-069

7.- RÉSOLUTION – APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHAPAIS

CONSIDÉRANT le mandat de préparation et de vérification des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Chapais octroyé à la firme Harvey, Tremblay, Doré, CGA;

CONSIDÉRANT QUE les grandes lignes des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2003 telles qu'approuvées par la Société d'Habitation du Québec s'établissent comme suit :

REVENUS	43,088 \$
DÉPENSES	110,101 \$
DÉFICIT DE L'EXERCICE	67,013 \$

CONSIDÉRANT QUE ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'exploitation de l'OMH de Chapais pour l'année 2003;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Lachance
Appuyé par M. le conseiller Gilles Gamache

QUE la Ville de Chapais accepte les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Chapais pour la période se terminant le 31 décembre 2003 tels que déposés par la firme Harvey, Tremblay, Doré, CGA et tels qu'approuvés par la Société d'Habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

04-05-070

8.- **RÉSOLUTION – PAIEMENT – G.A. CLIMATECK – FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN VENTILATEUR D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais mandatait la firme G.A. Climateck enr. de Normandin afin de fournir et installer un ventilateur d'alimentation et d'évacuation d'air vicié pour l'ensemble du garage municipal suivant un prix contractuel de 22,423.44\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés à la satisfaction des autorités municipales;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Lachance
Appuyé par M. le conseiller Christian Breton

QUE la Ville de Chapais autorise le paiement des honoraires encourus par la firme « G.A. Climateck enr.» s'établissant à 22,423.44\$ plus taxes suivant la facture no 003962 émise en date du 13 avril 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-071

9.- **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET LE COLPORTAGE ET LES COMMERCANTS ITINÉRANTS**

Il est donné à la présente séance par Mme la conseillère Lorraine Boucher un avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente, pour adoption, un projet de règlement ayant pour objet le colportage et les commerçants itinérants

04-05-072

10.- **RÉSOLUTION – HOMMAGE À MME CÉCILE CRÉPEAULT**

CONSIDÉRANT QUE le prix Hommage Bénévolat-Québec est décerné par le gouvernement du Québec pour souligner l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes communautaires au sein de nos collectivités;

CONSIDÉRANT QUE Mme Cécile Crépeault s'est démarquée au sein de la communauté chapaisienne par la longévité de son implication au sein du Mouvement des Femmes chrétiennes;

CONSIDÉRANT QUE son action communautaire au sein du Mouvement précité fut accomplie pendant plus de quarante (40) années dont trente-deux (32) années à titre de présidente;

CONSIDÉRANT QU'un tel engagement suscite l'admiration du présent conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a reconnu l'engagement exceptionnel de Mme Cécile Crépeault au sein de la communauté chapaisienne en lui attribuant le prix *Hommage bénévolat-Québec*;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme la conseillère Lorraine Boucher
Appuyé par M. le conseiller Christian Breton



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

QUE la Ville de Chapais transmette ses félicitations les plus sincères à l'attention de Mme Cécile Crépeault pour la distinction qui lui fut attribuée par le gouvernement du Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-073

11.- RÉSOLUTION – DON AUX ORGANISMES

CONSIDÉRANT les pouvoirs accordés aux municipalités en vertu de l'article 28 de la Loi sur les Cités et Villes en matière de subvention à des institutions, corporations ou associations;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt général des citoyens et citoyennes de la municipalité d'octroyer certaines subventions ayant pour but de réunir et de dispenser à la population de Chapais des activités récréatives, artistiques, sociales, sportives et autres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Le conseiller Gilles Gamache
Appuyé par M. le conseiller Pascal Dion

QUE la Ville de Chapais approuve le paiement des sommes suivantes sous forme de subvention et don :

Corporation des loisirs de Chapais (soirée des bénévoles).....	300.00\$
Corporation des loisirs de Chapais (pêche en ville).....	1150.00\$
Escadron 838 Lions Chapais (cueillette de déchets).....	200.00\$
Polyvalente le Filon (défilé de mode du sec IV).....	subvention
correspondant à la location de la salle communautaire	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04-05-074

12.- RÉSOLUTION – AJUSTEMENT DE LA PLAGE HORAIRE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le comité pouces verts a mis fin à ses opérations en date du 1 septembre 2003;

CONSIDÉRANT QUE les aménagements paysagers de la Ville de Chapais nécessite un entretien constant et une planification saisonnière des interventions;

CONSIDÉRANT QUE ces interventions requièrent des connaissances approfondies dans le domaine de l'horticulture;

CONSIDÉRANT QUE l'horaire de travail de M. Robert Bond prévoyait à l'origine, soit lors de l'engagement de ce dernier, un horaire de quarante (40) heures par semaine incluant les charges de superviseur des aménagements paysagers;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Lachance
Appuyé par M. le conseiller Christian Breton

QUE la Ville de Chapais ajuste la plage horaire de M. Robert Bond, inspecteur municipal à quarante (40) heures par semaine de façon à lui confier la supervision de l'entretien des aménagements paysagers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

04-05-075

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

13.- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 02-351 PORTANT SUR LES POSSIBILITÉS DE LOCATION D'UN TERRAIN DE MAISON MOBILE VACANT

Il est donné à la présente séance par M. le conseiller Gilles Lachance un avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente, pour adoption, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement 02-351 portant sur les possibilités de location d'un terrain de maison mobile vacant.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Nil

QUESTIONS DES CONSEILLERS

Mme la conseillère Madeleine Devin demande quand le projet portant sur la régie interne sera soumis pour adoption, ajoutant qu'elle veut éviter que le moment de cette adoption soit fixé aux vacances estivales. Elle demande des précisions sur les dépenses de déplacement du maire lors de sa rencontre avec le Premier ministre Paul Martin. Elle demande si les négociations avec les cadres municipaux sont avancées. Elle demande au conseiller Pascal Dion par le biais du président d'assemblée si ce dernier a reçu le procès-verbal de l'assemblée de la Corporation de développement économique tenue en janvier dernier. Elle demande où en est rendu le projet de complexe porcin, à savoir au niveau des études de faisabilité ou des études d'impact. Elle demande si le projet d'essais balistiques approche l'étape d'une consultation publique. Elle signale que le projet de règlement sur la régie interne brime ses droits à représenter les citoyens. Elle demande des explications sur les propos « se salir les mains » tenus par le maire en parlant du complexe porcin. Enfin, elle signale que les effets antibiotiques sont graves et qu'il y aura lieu de s'interroger sur cet aspect.

M. le conseiller Gilles Lachance informe la population que l'opération nettoyage des trottoirs sera mise en branle vendredi prochain. Il demande quand l'installation du panneau de signalisation « interdiction de faire demi-tour » sera effectuée face au bureau de poste.

M. le conseiller Pascal Dion sert un avertissement concernant le projet de règlement sur la régie interne qu'il considère inacceptable. Il demande si le projet de complexe porcin a traversé certains problèmes avec les autochtones. Il ajoute qu'il est contre le fait de dépenser des argent inutilement dans ce dossier.

Mme la conseillère Lorraine Boucher suggère au conseiller Pascal Dion d'aller rencontrer M. Bérubé pour connaître le cheminement historique du dossier de l'usine de cogénération. Elle lance un appel à la population pour que les gens intéressés à s'impliquer soit au niveau du comité organisateur du 50^e anniversaire de la Ville de Chapais soit au niveau de la tenue d'activités manifestent leur intérêt à l'hôtel de ville.

M. le conseiller Christian Breton félicite les organisateurs et la Corporation des loisirs de Chapais pour la soirée des Bénévoles. Il invite la population à participer aux activités de financement pour l'aménagement d'un parc récréatif soit à la journée de la famille et au lave-autos qui se tiendront incessamment.

M. le conseiller Gilles Gamache indique que des rencontres ont lieu actuellement avec les officiers de la Brigade des incendies afin de revoir les avantages rattachés à leur fonction. Il signale que le directeur du poste de la Sûreté du Québec fait un bon travail et invite la population à contacter le 310-4141 pour toute plainte. Enfin, il demande la collaboration des citoyens pour l'enregistrement des chiens.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

M. le maire Jacques Bérubé dépose et résume un rapport portant sur les dépenses d'avocat. Il informe la population de la teneur du récent congrès de l'UMQ auquel il a participé. Il signale que le plan de relance est enfin complété et déposé. Un échéancier de travail sera incessamment préparé pour sa mise en œuvre.

QUESTIONS DU PUBLIC

Demande logée concernant le feu de circulation à l'intersection du boulevard Springer et de la 2^e rue à l'effet d'y installer soit un dispositif de traverse pour piétons ou encore un service de brigadiers.

Questions relatives à un article paru dans la revue « The Nation » et plus particulièrement concernant l'accord des autochtones face au projet de complexe porcin.

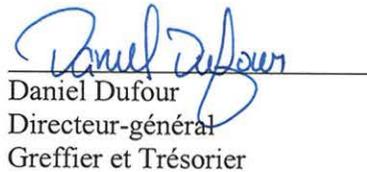
Informations demandées concernant le point 13 soit sur l'avis de motion relatif au règlement modifiant le règlement 02-351.

Précisions demandées sur les procédures actuelles qui seront changées dans le projet de règlement sur la régie interne.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M. le conseiller Christian Breton appuyée par M. le conseiller Pascal Dion et faite.


Jacques Bérubé
Maire


Daniel Dufour
Directeur-général
Greffier et Trésorier